

DEUXIÈME SESSION DE LA 51^e LÉGISLATURE

Session du Grand Conseil des 29 et 30 juin 2021

Séance du mardi 29 juin 2021, à 13h30, au Château de Neuchâtel

Présidence de M. Quentin Di Meo, président

PARTIS REPRÉSENTÉS AU GRAND CONSEIL ET GROUPES POLITIQUES

Les partis représentés au Grand Conseil forment cinq groupes désignés par les sigles suivants :

LR	Groupe libéral-radical	groupe formé par les membres du parti libéral-radical neuchâtelois (PLRN)
S	Groupe socialiste	groupe formé par les membres du parti socialiste neuchâtelois (PSN)
VertPOP	Groupe VertPOP	groupe formé par les membres du parti Les Verts et du parti ouvrier et populaire (POP) ¹⁾
UDC	Groupe Union démocratique du centre	groupe formé par les membres de l'Union démocratique du centre (UDC)
VL-LC	Groupe Vert'Libéral-Le Centre	groupe formé par les membres du parti Vert'Libéral (VL) et du parti Le Centre (LC) ²⁾

PRÉSENCE

Présents : 91 députées et députés, 7 députées suppléantes et députés suppléants

Députées et députés excusés

M. Hugo Clémence
 M. Brian Cuche
 M^{me} Sarah Curty
 M. Antoine de Montmollin
 M^{me} Claudine Geiser
 M. Richard Gigon
 M^{me} Anne-Françoise Loup
 M^{me} Marinette Matthey
 M^{me} Sarah Pearson Perret

Députées suppléantes et députés suppléants en remplacement

M^{me} Karin Capelli
 M^{me} Manon Freitag
 M^{me} Pascale Ethel Leutwiler
 –
 M. Hermann Frick
 M^{me} Barbara Blanc
 M. Laurent Duding
 –
 M^{me} Martine Donzé

1) Le soulignement d'une lettre du sigle indique à quel parti appartient la personne concernée.
 Exemples : groupe VertPOP : membre des Verts = VertPOP, membre du POP = VertPOP.

2) Le soulignement de lettres du sigle indique à quel parti appartient la personne concernée.
 Exemples : groupe VL-LC : membre VL = VL-LC, membre LC = VL-LC.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la présente session a été transmis en temps utile aux membres du Grand Conseil. Il est de la teneur suivante :

Objet	Commentaires
<p>Assermentation de député-e-s et de député-e-s suppléant-e-s</p>	
<p>Élection judiciaire complémentaire Élection d'un-e juge au Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers (80%)</p>	
<p>21.602com 12 mai 2021 Commission judiciaire Rapport d'information de la commission judiciaire sur son activité au cours de la période du 1^{er} septembre 2020 au 24 mai 2021</p>	<p>Sans débat Pas de vote</p>
<p style="text-align: right;">PRÉSIDENCE</p> <p>21.603com 11 mars 2021 Bureau interparlementaire de coordination Rapport de la commission des affaires extérieures relatif au rapport de gestion pour l'année 2020 du Bureau interparlementaire de coordination (BIC)</p>	<p>Sans débat Pas de vote</p>
<p style="text-align: right;">DFS</p> <p>21.020ce tome 1 21.020ce tome 2 Erratum 21.020 COFI 21.020 COGES 21 avril, 22 et 24 mai 2021 Comptes – Gestion financière de l'État pour l'exercice 2020 Rapports du Conseil d'État, de la commission des finances et de la commission de gestion à l'appui des comptes et de la gestion pour l'exercice 2020 <i>Ordre de la discussion par chapitre :</i> – <i>Autorités judiciaires (AUJU)</i> – <i>Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC)</i> – <i>Département des finances et de la santé (DFS)</i> – <i>Département de l'éducation et de la famille (DEF)</i> – <i>Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)</i> – <i>Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS)</i> – <i>Autorités législatives (AULE)</i> – <i>Autorités exécutives (AUEX)</i> – <i>Autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT)</i> – <i>Contrôle cantonal des finances (CCFI)</i></p>	<p>Débat libre</p> <p>Votes :</p> <p>Décret crédit-cadre : vote à la majorité qualifiée de 3/5 Décret sur les comptes et la gestion 2020 de l'État : vote à la majorité simple</p> <p>Vote sur le classement des motions 08.128 et 18.214</p>

compilés par le service de l'action sociale dans un tableau qui figure en annexe du rapport présenté il y a trois mois. Qu'en est-il alors de l'aide sociale dans le haut du canton ? Telle est votre question. Et, dans celle-ci, vous sollicitez des chiffres en pourcents et/ou des graphiques. Alors, vous conviendrez que partager une série de chiffres en pourcents et *a fortiori* des graphiques dans une réponse orale, ce n'est pas vraiment la solution idéale, mais vous trouvez tout le détail, commune par commune, dans l'annexe 1 en page 16 du rapport 21.010 auquel nous avons fait référence tout à l'heure. N'hésitez pas, la lecture de ce rapport est à coup sûr aussi riche d'enseignements que les titres parfois trompeurs qu'on peut lire dans les médias. Si la ville de La Chaux-de-Fonds présente un taux élevé de recours à l'aide sociale, il faut se pencher avant tout et surtout sur une brève analyse sociodémographique. Dans le canton de Neuchâtel, comme ailleurs en Suisse, les communes urbaines présentent des taux élevés de recours à l'aide sociale et les régions à fort taux de chômage sont aussi celles qui ont un taux d'aide sociale élevé. En cela, La Chaux-de-Fonds ne se distingue guère de ses voisines de l'Arc jurassien.

En conclusion, Madame la députée, nous vous assurons que nous faisons en sorte que le recours à l'aide sociale dans le canton de Neuchâtel se fonde sur des critères identiques et des pratiques similaires à l'ensemble des régions.

M. Laurent Kurth, conseiller d'État, chef du Département des finances et de la santé : – Avec une réponse qui sera là aussi succincte, peut-être partielle et complétée dans l'appel à la compréhension de l'auteur de la question. C'est un domaine dont nous héritons progressivement, sur lequel nous nous sommes approprié les aspects techniques jusqu'ici, mais pas encore l'entier des contenus gérés jusqu'ici par le DEAS. Ce que nous pouvons dire à ce stade, c'est que nous ne sommes pas sur un montant de 15 millions de francs, comme mentionné dans votre question, de compléments, mais de 1 million de francs qui venait compléter 14 millions de francs d'ores et déjà prévus, que, pour ce qui est des aides à l'investissement, le seul investissement finalisé est le bâtiment d'Agora, lié à la Plage des Six-Pompes, à La Chaux-de-Fonds. Et pour entrer dans davantage de détails, dans la mesure où un rapport d'information est déposé sur la table du Grand Conseil, qui sera prochainement pris en commission, nous proposons de répondre de manière plus complète à cette occasion-là, où nous aurons l'occasion de venir sur l'ensemble des projets. Et cela nous aura permis aussi, dans l'intervalle, de nous imprégner de l'ensemble de ces projets et de leur état des lieux. Si vous pouvez l'admettre comme cela, nous nous arrêtons ici sur l'énoncé de la réponse pour aujourd'hui.

Autorités législatives (AULE)

Pas d'observation.

Autorités exécutives (AUEX)

Pas d'observation.

Autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT)

Pas d'observation.

Contrôle cantonal des finances (CCFI)

Pas d'observation.